

Assemblée générale de la Fapes2 19 septembre 2023

Collège et Ecole de Commerce André-Chavanne

Présents :

Sophie Lhote : Présidente FAPES2
Emmanuelle Metral : APEC Calvin
Pascal Wismer : APE de André-Chavanne / APE Rousseau (en cours)
Nathalie Gajic APAC (Co-présidente APE André Chavanne), trésorière FAPES2
Mark Urech APAC (APE André Chavanne)
Isabelle Santarelli : APAC (Co-présidente APE André Chavanne)
Silvia Marino : APAC (APE André Chavanne)
Barbara Daldini : APEC (APE Candolle)
Christina Orisich : APEEG (APE Emilie Gourd)
Nadim Krim : APEDES (APE Madame De Staël), secrétaire et webmaster FAPES2
Visio : Stéphanie Nizard APEC (APE Candolle). Vice-Présidente FAPES2

Sophie Lhote ouvre la séance à 19h15

1) Réforme sur l'enseignement des Ecoles de Commerce

Il s'agit d'une Obligation fédérale. Désormais les notions seront enseignées par compétences et non plus par matière. Chaque élève du CFC Commerce devra venir en cours avec un ordinateur portable. L'Union, syndicat des enseignants du S2 dénonce une formation trop courte des enseignants qui ne savent plus comment transmettre leur matière aux élèves. Parallèlement, il insiste sur le fait que certains enfants n'ont pas les moyens d'acheter un ordinateur portable.

De plus, à Genève, les supports informatiques des cours posent souci ne fonctionnant pas ou manquant

Du côté des parents, la Fapes2 n'a pas reçu de réaction, quelle soit positive ou négative

L'interview de Gilles Thorel à ce sujet est jugée peu convaincante

2) Rappel sur le dossier du fond scolaire et social

Dépôt en 2022 d'un dossier à la Cour des Comptes

3) Approbation du PV précédent

4) Lecture du rapport d'activité de la présidente

Les sujets suivants ont été mentionnés dans le rapport d'activité :

- Flyer pour les familles
- Dossier émoluments scolaires auprès de la cour des comptes
- Participation à la commission école inclusive : Isabelle Santarelli est notre représentante et fera suivre les compte-rendus de réunion, la première est prévue le 26.09.2023.
- Projet de prévention des risques des réseaux sociaux et de la pornographie

- Recherche de financement pour la FAPES2 pour 1 poste à temps partiel

5) Rapport de la trésorière

Le bilan porte sur la période comptable allant du 1 septembre 2022 au 31 août 2023

Le rapport est accepté à l'unanimité et décharge est donnée à la trésorière.

6) Election du comité

Présidente : Sophie Lhote

Vice-présidente : Stéphanie Nizard

Trésorière : Nathalie Gajic

Secrétaire et Webmaster : Nadim Krim

Vérificateurs aux comptes : Anne Berthoud et Caroline Vinzio

7) RDV avec Madame Hitpold (CE) le 16 octobre

Lors de ce rdv, seront abordés les sujets suivants :

- Le dossier « Emoluments scolaires » déposé auprès de la Cour des comptes
- L'implication dans la prévention des risques des réseaux sociaux et de pornographie
- Une demande de subvention de la FAPES2
- La santé mentale des jeunes (temps horaires des conseillers d'orientation à augmenter)

8) Divers

- Réforme de la maturité
- RDV à prévoir avec Gilles Thorel
- RDV à prévoir avec le D11

9) Calendrier 2023/2024

- 31.10.2023 : Candolle
- 12.12.2023 : Calvin
- 27.02.2024 : Emilie Gourd
- 16.04.2024 : Madame De Staël
- 18.06.2024 : Comité Resto
- 24.09.2024 : Chavanne

La séance est levée à 22h

Rapport de la présidente

FAPES2 19 septembre 2023

Cette année a vu la nomination définitive de Monsieur Gilles Thorel à la Direction du Secondaire 2 et l'élection de Madame Anne Hitpold (PLR) à la tête du DIP, Madame Anne Emery-Torracinta (PS) arrivant à la fin de son second et dernier mandat possible.

La Fapes2 a continué à jouer un rôle auprès de nos différents interlocuteurs en s'attachant à poursuivre sa démarche de recherche d'équité de traitement des élèves en particulier en réclamant une harmonisation des mémentos entre les différents collèges. Cette démarche entreprise auprès du D11 sous la présidence de Monsieur Gilles Revaz, directeur du collège de Saussure, n'a pas rencontré une franche adhésion de la part des représentants des différents établissements. Certaines demandes ont été prises en considération mais les principales portant sur des points plus stratégiques ont reçu une fin de non-recevoir. Ce semi échec montre une fois de plus que le travail d'équité de traitement entrepris par la Fapes2 n'est pas fini.

La directive trans-genre pour laquelle la Fapes2 avait interpellé le DIP a été réécrite donnant un rôle plus important aux parents et aux directeurs d'établissement sur les modalités de mise en œuvre des aménagements nécessaires. Cependant, à notre sens, cette directive reste trop similaire à la précédente, à savoir que le Refuge reste toujours l'interlocuteur privilégié du DIP, les parents restent encore trop mis à l'écart s'ils refusent de participer à la démarche de leur enfant et les élèves non trans restent contraints d'accepter les mesures prises dans leur établissement sans réel dialogue.

La Fapes2 a également déposé un dossier auprès de la Cour des comptes suite au recours de certaines familles concernant la facture des 60 chf demandés en début d'année à chaque élève de S » (30 chf pour les apprentis duals). En effet, suite à ces recours, qui ont tous abouti, il s'est avéré que ces émoluments ne servaient pas uniquement au financement des photocopies ou autre fourniture mais également à l'alimentation de fonds (scolaires et sociaux). La Fapes2 a donc demandé au DIP des précisions sur ces comptes et leur montant nous a interpellés. Nous avons donc fait une demande d'éclaircissement sur l'origine et l'emploi des sommes de ces fonds auprès de la Cour des comptes. Nous verrons si cette demande a été retenue.

Enfin, la Fapes2 a continué à répondre présente aux demandes du DIP et des parents.

Cette nouvelle année scolaire va être placée sous le signe de plusieurs projets : envoi d'un flyer à l'ensemble des familles du Secondaire 2 pour inciter les parents à créer une APE dans l'établissement de leur enfant, suivi du dossier Cour des comptes, participation à la commission « école inclusive » (première réunion prévue le 26 septembre et assurée par Isabelle Santarelli), projet de prévention des risques des réseaux sociaux et de la pornographie, relance du site web et mise en place de la relation avec la nouvelle conseillère d'Etat.

Je vais finir cette présentation en remerciant tous les membres de ce comité pour leur travail et leur dynamisme. Je remercie Nathalie Gajic pour son rôle de trésorière et Nadim Krim pour son travail de secrétariat et de webmaster. Et, bien évidemment, Stéphanie Nizard, qui répond toujours présente pour m'épauler, me seconder ou me remplacer dans les missions de la Fapes2.

Belle année à tous